

Formulaire – demande de permis temporaire – Application de pesticides

IMPORTANT: Pour l'obtention du permis temporaire vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir dûment complété le présent formulaire. L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis ou certificat. Le dépôt de cette demande ne doit en aucun temps être considéré comme une autorisation de débiter les travaux. L'émission du permis de construction ou certificat constitue l'autorisation d'effectuer les travaux.

Description du demandeur

Nom du propriétaire :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____

Description de la situation

Nuisances :	_____

Essai d'un produit à faible impact (obligatoire) :	_____
Nom du pesticide à appliquer et ingrédients actifs :	_____
Entrepreneur enregistré :	_____
Période d'application :	_____

Documents exigés

<input type="checkbox"/> Attestation d'un expert confirmant l'infestation

Vous pouvez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :
En personne : en vous présentant à nos bureaux du 660, rue Ellice à Beauharnois
Par télécopieur : 450-429-6663
Par courriel : urbanisme@ville.beauharnois.qc.ca
Par la poste : 660, rue Ellice, Beauharnois, Québec J6N 1Y1
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'occupation du territoire
au 450-429-3546 poste 244
Merci de votre collaboration

Signature du demandeur

Date